



Le P'tit Vignogillois

OCTOBRE 2014

n°32

Sommaire :

- P1 : Edito
- P2 : le 11 Novembre et l'info bibliothèque
- P3 : Rentrée scolaire
- P4 : Bilan de l'été
- P4 P5 : La vie des Associations
- P6 : Bilan de l'été
- P7 : Divers et calendrier des manifestations.
- P8 : Zoom

Chères Vignogilloises et chers Vignogillois,

Comme vous pouvez le constater, votre petit journal s'est paré de couleurs afin de rendre plus vivants les thèmes abordés. Nous espérons que cette nouvelle présentation vous apportera entière satisfaction.

C'est une première rentrée pour nous aussi, l'école et la commémoration du 11 novembre en étant les thèmes principaux, les associations et les informations municipales complèteront ce P'tit Vignogillois.

La commission communication.



La fin de l'année arrive à grands pas. Pour donner un air de fête à notre village, nous vous attendons nombreux le

7 octobre 2014 à 18h30 à la mairie

Pour un échange de compétences et d'idées pour la décoration.



Repas des Ainés :

Dimanche 30 novembre 2014

à 12h30 au Foyer Rural



Relevé des compteurs
d'eau
début Janvier 2015,
par les employés com-
munaux



Vœux de la municipalité :

**Vendredi 16 janvier 2015
à 18h30**

Au Foyer Rural



Le 11 Novembre :

A NE PAS MANQUER

Le mardi 11 Novembre 2014 :

- 10h30 Messe à Saint Martin d'Auxigny
- 11h30 Commémoration , Marseillaise chantée par des enfants, dépôt de gerbes
- 12h30 Inauguration de l'exposition sur le centenaire de la déclaration de la Guerre de 1914-1918.
- 18h00 Intervention de Guy ALAPHILIPPE à la cantine scolaire de Vignoux sous les Aix
- 19H30 Verre de l'amitié pour conclure cette journée

Le vendredi 28 Novembre :

20h30 Soirée « Lecture » à la bibliothèque intitulée « Je t'écris des Tranchées... »
A l'issue de cette soirée, vous pourrez échanger avec les bénévoles autour d'un verre.

Votre bibliothèque ouvrira ses portes le mardi 11 Novembre 2014, pour l'inauguration de l'exposition sur le centenaire de la déclaration de la Guerre de 1914-1918.

En effet après la célébration traditionnelle et les dépôts de gerbes habituels , les Vignogillois auront l'occasion de découvrir cette exposition créée par l'équipe des bibliothécaires et trois habitants de la commune qui ont souhaité participer à cet événement. Nous tenons à les en remercier.

Ce même jour, Mr Guy ALAPHILIPPE interviendra pour une conférence sur les échanges épistolaires pendant la Grande Guerre.

Le vendredi 28 Novembre, nous vous attendons pour une soirée intitulée

« Je t'écris des Tranchées»

Où les bénévoles vous liront des lettres de Poilus écrites au front.

L' Info Bibliothèque :



Bibliothèque ouverte :
lundi de 15H30 à 18H30 / mercredi et samedi de 10H à 12H
Si vous ne pouvez pas vous déplacer, téléphonez-nous au 02 48 64 19 69 et nous viendrons à vous !

Le 5 Juillet, pour clôturer l'exposition sur l'Argentine, les bénévoles ont reçu Mme Dora Cordoba pour une matinée où petits et grands ont écouté des contes argentins. Ils ont pu fabriquer des empanadas, avant de clore la matinée par le verre de l'amitié. L'équipe est restée ensemble autour d'un repas argentin pour écouter Dora raconter son pays. Merci à elle. Ce fut un moment agréable et convivial.

Pour la rentrée de nouveaux livres et CD sont à votre disposition (des auteurs comme Musso, Levy, Foenkinos, ou bien des chanteurs comme La bande à Renaud, Bruel, Pagny, Coldplay) et d'autres encore !

N'hésitez pas à venir **c'est gratuit** !

Avec la semaine de 4 jours et demi d'école, la bibliothèque de VIGNOUX a suivi le mouvement.

Le lundi : les temps activités périscolaires (TAP) se déroulent sur notre tapis avec les maternelles. Christelle et Géraldine lisent un conte qu'elles finaliseront avec quelques saynètes.

Un mercredi sur deux : les classes passent pour un échange de livres, sans oublier quelques temps forts pendant la classe pour « travailler » autour du livre.

Encore plus que les années précédentes, ce partenariat avec l'école est riche et fructifiant.

La rentrée scolaire :



C'est la rentrée!

Depuis le mardi 2 septembre, les élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Cette année scolaire est marquée par deux grandes nouveautés : il y a école le mercredi matin et des « Nouvelles Activités Périscolaires » en fin d'après-midi.

Malgré cela, tout le monde est heureux de se mettre au travail.

Nous avons accueilli 65 enfants.

Ils sont répartis en trois classes :

- 28 enfants en maternelle encadrés par Mesdames Estelle SUBLIN (professeur des écoles stagiaire) les lundis et mardis et Anne Bénédicte DESMETTE les mercredis, jeudis et vendredis.
- 5 enfants en CP et 8 en CE1 encadrés par Mme Muriel LUCAS.
- 10 enfants en CE2, 6 enfants en CM1 et 8 enfants en CM2 encadrés par Mme Pauline JEUNOT, directrice.

Nous ne manquerons pas de vous en reparler dans le prochain bulletin municipal et de vous développer les périodes périscolaires.

Les maîtresses se présentent :



À gauche Mme Pauline JEUNOT
À droite Mme Muriel LUCAS

« **Muriel LUCAS**, 44 ans, 2 enfants de 16 et 12 ans, professeur des écoles depuis 3 ans à Vignoux sous les Aix avec une classe de CP/CE1. Et depuis la rentrée 2014 avec 3 niveaux les matins : CP / CE1 / CE2 et 2 niveaux les après-midis (CP/CE1) et le mercredi GS / CP / CE1.

J'ai passé le concours il y a 7 ans déjà !

Suite au concours, j'ai exercé dans différentes écoles avec différents niveaux pour décharger les directeurs d'école. Arrivée à Vignoux, j'ai eu une classe et c'est beaucoup plus intéressant. Je travaille les programmes scolaires en lien avec des projets : cinéma, journal d'école, visites de musées, théâtre, concert et tout ça sur le long terme. On peut alors enrichir les apprentissages par nos découvertes en littérature (auteurs, genres) ou culturelles (théâtre, artistes).

Ce qui est motivant pour les élèves Et pour l'enseignante. A notre tour en classe, on écrit des histoires, on échange, on développe son esprit critique, on devient artiste un jour. L'école est une ouverture sur le monde et j'emmène avec moi mes élèves, c'est ce qui me plaît. »

« Je m'appelle **Pauline JEUNOT**. Je suis arrivée dans le Cher en 2004. Je suis originaire de Bourgogne, plus précisément de Chalon sur Saône. C'est le concours de recrutement de professeur des écoles qui m'a amenée à Bourges.

Après deux ans de formation à l'IUFM, j'ai enseigné un an en grande section à Vierzon, un an en classe unique à Feux (de la petite section au CM2), puis cinq ans à Crémancy.

J'ai quasiment toujours assuré la fonction de directrice (dès ma première année, j'ai remplacé la directrice de l'école pendant son congé maternité).

Mon arrivée à Vignoux s'est très bien passée. C'est toujours un challenge d'arriver après une personne qui est restée longtemps en poste ! »

Nous remercions beaucoup les maîtresses d'avoir bien voulu se présenter.



À gauche Mme Estelle SUBLIN
À droite Mme Anne-Bénédicte DESMETTE
Que nous aurons beaucoup de plaisir à découvrir dans un prochain bulletin.

{ La vie des Associations :

Cœur de Village

L'association Cœur de Village organise plusieurs manifestations par an :

Le théâtre en mars ou avril

La fête de la musique

La Marché de Noël

Des bourses aux vêtements au printemps et à l'automne.

Cette année, nous envisageons une section marche détente, à la demande de personnes souhaitant ne plus être seules lorsqu'elles pratiquent leur petite promenade de santé, une à plusieurs fois par semaine.

Nos prochaines activités ou manifestations :

• La bourse aux vêtements et jouets :

Dimanche 16 novembre

De 10h à 18h pour les acheteurs et à partir de 8h pour les exposants.

• Le Marché de Noël :

Dimanche 21 décembre de 10h à 18h.

• L'assemblée générale :

Vendredi 23 janvier 2015 à 20h15 au préfabriqué.

Nous recherchons des personnes désirant nous accompagner pour la réussite de nos manifestations.



Pour tout renseignement :

Président :

Mr Gérard COURROUX

Tél. : 06 81 67 65 59

Secrétaire :

Mme Bernadette LEDOUX

Tél. : 06 61 90 98 35



Au fil de Vignoux

L'association a repris ses activités (broderie, tricot, crochet), le jeudi 11 septembre.

Les réunions ont lieu un jeudi sur deux, de 18h à 20h au préfabriqué derrière la bibliothèque.

A la suite de l'assemblée générale qui s'est tenue fin juin, le bureau est désormais ainsi composé :

Présidente :

Elisabeth MORIN

Vice-présidente :

Marie-Claude RAMAIN

Trésorière :

Pierrette PELLARD

Trésorière adjointe :

Marie-Pierre TALON

Secrétaire :

Marie-Claire REBREGET

Secrétaire adjointe :

Marie-Pierre JOINOT.

Pour tout renseignement,

Appeler le 02 48 64 58 96

Entente Sportive Saint Martin Vignoux : ESSMV

L'ESSMV, club de football, a un effectif de 140 licenciés (joueurs et dirigeants) pour faire évoluer 2 équipes de seniors en 2ème et 3ème division sur le terrain de Saint Martin d'Auxigny. Les entraînements se déroulent à Vignoux sous les Aix le vendredi de 19h à 20h30.

Les vétérans jouent les vendredis soirs à Vignoux sous les Aix.

Concernant les jeunes une entente a été faite (EJTV) avec Fussy, Saint Eloy, Vasselay, ce qui permet d'avoir

des équipes de qualité évoluant au plus haut niveau départemental ou même régional.

Les U7, U9, U13 s'entraînent à Fussy les mercredis de 17h à 19h30.

Les U11 s'entraînent à Vasselay les mercredis de 17h à 19h.

Les U15 s'entraînent à Saint Martin d'Auxigny les mercredis et vendredis de 18h30 à 20h.

Pour la saison 2014/2015 l'objectif est le maintien des 2 équipes de seniors. Pour les jeunes U18 la montée en régional est l'objectif, ils jouent à Fussy.

Le bureau est composé du président Mr MORIN, 3 vice-présidents, Mr NIQUIS, Mr GOIN, Mr PELADONNI, secrétaire Mr SANTOS, trésorière Mme DACUAN .

Pour arriver à équilibrer notre budget, l'ESSMV organise : 2 soirées dansantes, 2 concours de belote, 1 tournoi senior et la vente de calendriers.

La vie des associations (suite) :

Foyer Rural

Nos deux dernières manifestations ont connu des succès divers.

La brocante fut ensoleillée et réussie.

La fête champêtre, au contraire, a souffert de la météo. Mais on n'y peut rien. Nous espérons, malgré tout, que vous avez apprécié cette 30ème édition et son final.



Quand paraîtra cet article, un nouveau président aura pris les rênes de l'association.

En effet, après huit années d'exercice, je souhaitais passer le relais. Le conseil d'administration en était informé depuis un an.

Bien sûr, je reste au sein de l'association et laisse la place de président sachant que celle-ci sera bien occupée.

Ce fut une belle expérience. Nous avons une belle association qui tourne avec une bonne équipe, sympathique et efficace. Je les remercie pour leur esprit et leur aide. Avec eux, c'était facile.

Je souhaite au Foyer Rural et à son nouveau président toute la réussite qu'ils méritent.

Que vive le Foyer Rural.

Jacques MARTIN

Club du bois joli

Depuis le 4 septembre, nous avons repris nos habitudes du jeudi tous les 15 jours à la salle informatique, à côté de la mairie.

Le 8 septembre, nous sommes allés au pique-nique dans la forêt des ainés. Nous avons passé une bonne journée par un temps splendide.

Nous étions bien sous les arbres de notre forêt.

Nous discutons et jouons à des jeux divers. Dans l'après-midi nous prenons un petit goûter et fêtons les anniversaires.

Nous participons aussi aux autres activités proposées

dans la commune, quand le temps le permet.

Il n'y a pas de limite d'âge pour adhérer à notre club. Venez nous rejoindre nous accueillons tout le monde, même pour une visite, et de nouvelles idées seront les bienvenues.

La Présidente

Amicale Vigneronne de Saint Paul

Tous les ans, en début d'année, les vignerons et agriculteurs honorent leur bon Saint pour que l'hiver prépare la terre, qu'elle soit féconde quand les beaux jours arriveront.

Au cours des célébrations religieuses, tous chantent :

« De nos étés détournez les tempêtes, Des accidents gardez les moissonneurs, et qu'à l'automne un chaud soleil promette de l'abondance pour tous les vendanges »

geurs »

Le 1er Février 2015 nous célébrerons le 60^{ème} anniversaire de cette manifestation. Pour cette occasion, St Paul ira s'installer chez les vigneronnes aux Caves Prévost.

Faute de bâtonnier (s) en 2014, Mesdames PLARD et MOREL ont eu la gentillesse de renouveler leur accueil. Actuellement un livre est en cours de réalisation, il retrace toute la vie de cette fête depuis sa création à Vignoux

en 1955. Il sera mis en vente début 2015, nous espérons qu'il aura un vif succès et attirera la curiosité de beaucoup de Vignogillois.

Les vigneronnes et agriculteurs sont de plus en plus rares dans notre village, mais cette tradition paysanne nous rappelle que Vignoux sous les Aix est avant tout un village rural.

La Présidente



La Belle Epoque

Nous nous produisons dans les maisons de retraite autour de nous et les fêtes de village.

Si cela vous intéresse de venir nous voir répéter, il vous suffit de nous contacter.

La Présidente



Présidente :
Mme Sylvie PAJOT
Tél. : 06 16 04 76 28

Vice-présidente :
Mme Josette BERNAT
Tél. : 02 48 64 62 63

Secrétaire :
Mr Jean-Luc SAVRE
Tél. : 02 48 64 51 82

Trésorière :
Mme Andrée FANTIN
Tél. : 02 48 64 63 60

Bilan de l'été :

Environnement

Les pesticides interdits dans les espaces verts et les jardins dès 2020 :

Le 23 janvier 2014, l'Assemblée Nationale a adopté la loi Labbé, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national. Le texte prévoit la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2020: interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par

l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts.

Nous avons choisi de nous engager dès maintenant dans cette démarche de préservation de notre environnement, de notre santé et de celle de nos agents. L'espace public est donc entretenu avec des moyens mécaniques ou thermiques,

ce qui a pour conséquence d'être plus consommateur de temps et de modifier l'aspect du résultat.

Brûlage des déchets verts :

Circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Ce document précise qu'il est interdit toute l'année en zone périurbaine et rurale de brûler des déchets, lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchetteries. Merci aux quelques rares Vignogillois et aux autres qui ne le font pas encore de bien vouloir

respecter ces règles protectrices de l'environnement et respectueuses du voisinage.

(Brûler des déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€).

**Tous les jeudis,
de 18h à 19h,
les élus tiennent
une permanence à
la Mairie.
Une question,
un tracas,
une difficulté,
des remarques,
n'hésitez pas ils
sont là pour vous.**

Sécurité routière

Un radar pédagogique nous a été donné par la DDT. Il sera implanté dans le bourg sur la RD11. Nous travai-

lons avec le Conseil Général sur des actions de sécurisation de la circulation routière dans la commune.

Cet équipement d'information des automobilistes en est la première réalisation.

Travaux

Voirie :

Ce dernier hiver pluvieux avait révélé deux endroits où l'écoulement des eaux de pluie était problématique. La période estivale a donc été mise à profit pour reprofiler les fossés des chemins, rou-

te des Grandes Vignes et route de Quantilly.

Le Conseil Général a récemment remplacé la couche d'enrobé de la route de Bourges, cela a été l'occa-

sion pour nous de prolonger le trottoir jusqu'à la route du stade et de faire ajouter un avaloir des eaux de pluie afin de supprimer les flaques qui se formaient dans le virage.

Bâtiments :

Une grosse opération de nettoyage a été réalisée à la salle du Foyer Rural. Le réservoir d'eau potable a été sécurisé (porte d'accès au bassin et grilles d'aéra-

tion changées).

Les travaux pour la construction du nouveau restaurant, bar, épicerie fine débutent.

Nous en profitons pour faire un appel aux Vignogilloises et aux Vignogillois de nous faire des propositions pour l'enseigne.

A vos crayons !!!

Civisme

Ces dernières semaines des équipements et bâtiments communaux ont subit 5 mises de feux volontaires. Ces faits inacceptables ont été

signalés aux forces de l'ordre, des plaintes sont déposées et les enquêtes sont en cours.

D'une manière générale, nous vous demandons de respecter les biens communaux, le travail des agents communaux et des élus.

Divers :



ARRETS/ALLER	LMMeJVS	LMMeJVS
Vignoux s/Aix	7h50	13h28
Bourges	8h04	13h41
Hans Holbein		
Bourges - Sncf	8h09	13h46
Bourges	8h19	13h56
Gare routière		
ARRETS/RETOUR	LMMeJVS	LMMeJVS
Bourges	11h40	18h
Gare routière		
Bourges	11h45	18h05
Juranville		
Bourges - Sncf	11h55	18h15
Bourges	12h00	18h20
Hans Holbein		
Vignoux s/Aix	12h13	18h33

LIGNES 18 :

Tarif :

2 € par trajet
14 € le carnet de 10 trajets.
Tarif réduit 1 € pour les scolaires et les demandeurs d'emploi.

Pour plus de détails :
Tél. : 0800 10 18 18

Site internet :
www.lignes18.fr

BON VOYAGE....

Protégez compteur et canalisations contre le gel :

Pour vous permettre de passer un hiver tranquille, nous vous donnons quelques conseils pratiques pour protéger votre compteur d'eau et vos canalisations du gel et, ainsi, éviter un manque d'eau, une fuite, voire la dégradation de certains matériels.

Tout compteur d'eau exposé au froid ou au gel doit être protégé.

- Si votre compteur est situé dans un local particulièrement exposé au froid (une cave, un garage, une buanderie...), pensez à le calfeutrer et à entourer les canalisations avec un matériau isolant.
Et, dans l'hypothèse où ce local dispose d'une source de chauffage, ne l'éteignez pas totalement.

- Votre compteur est enterré à l'extérieur : calfeutrez le compteur d'eau et les canalisations exposées avec des plaques en polystyrène. N'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité (paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc.)

En cas de non-respect de ces prescriptions, les dommages causés par le gel aux installations seront à la charge de l'abonné.

Pensez néanmoins à laisser l'accès au compteur pour les relevés.

Relevé du compteur :

Nous vous informons que le relevé de compteur débutera à compter de janvier 2015.

Si les employés communaux n'ont pas eu accès au compteur, il est laissé sur place une carte-relevé que l'abonné doit retourner complétée à la Mairie dans un délai maximal de dix jours. Si le relevé n'a pas eu lieu ou si la carte-relevé n'a pas été retournée dans le délai prévu, le Service de l'Eau procédera à une estimation sur la base des consommations antérieures. Le compte sera apuré à l'occasion du relevé suivant.

Calendrier des manifestations :

Samedi 4 octobre : Repas dansant « choucroute » - ESSMV

Samedi 8 novembre : Repas dansant « tartiflette » - Foyer Rural

Vendredi 14 novembre : Rifles - Foyer Rural

Dimanche 16 novembre : Bourse aux vêtements et jouets - Cœur de Village

Samedi 22 novembre : « L'Espace Jeunes Café » - CCTV

Samedi 6 décembre : Concours de belote - Foyer rural

Dimanche 21 décembre : Marché de Noël - Cœur de village

Vendredi 16 janvier : Vœux du Maire

Dimanche 1er février : 60ème anniversaire Amicale Saint Paul

Zoom : à la découverte d'Hervé LEBLANC

Traiteur et conserverie artisanale à Vignoux sous les Aix :

Installé à Vignoux sous les Aix au début de l'année 2014 en tant que traiteur et conserverie artisanale, Hervé LEBLANC vous proposera foies gras et confits, pour vos soirées associatives (buffets dînatoires, cocktails, repas dansants) ainsi que pour vos événements particuliers (baptêmes, communions, soirées entre amis), Hervé LEBLANC sera ravi de pouvoir vous apporter son savoir faire en produits frais et en plats cuisinés artisanalement.

Vous pouvez le rencontrer au

2 chemin du Petit Fromengeux
18110 Vignoux sous les Aix
Tél. : 02 48 66 11 09
ou à l'occasion des portes ouvertes le samedi 22 novembre 2014 à partir de 19h et dimanche 23 novembre toute la journée
ou visiter son site :
www.herveleblanctriteur.sitew.fr

Hervé LEBLANC

